



FORMATIONS DEUX-ROUES

L'auto-école MAXDRIVE propose des formations AM, A1, A2 et A.

Nous sommes équipés de :

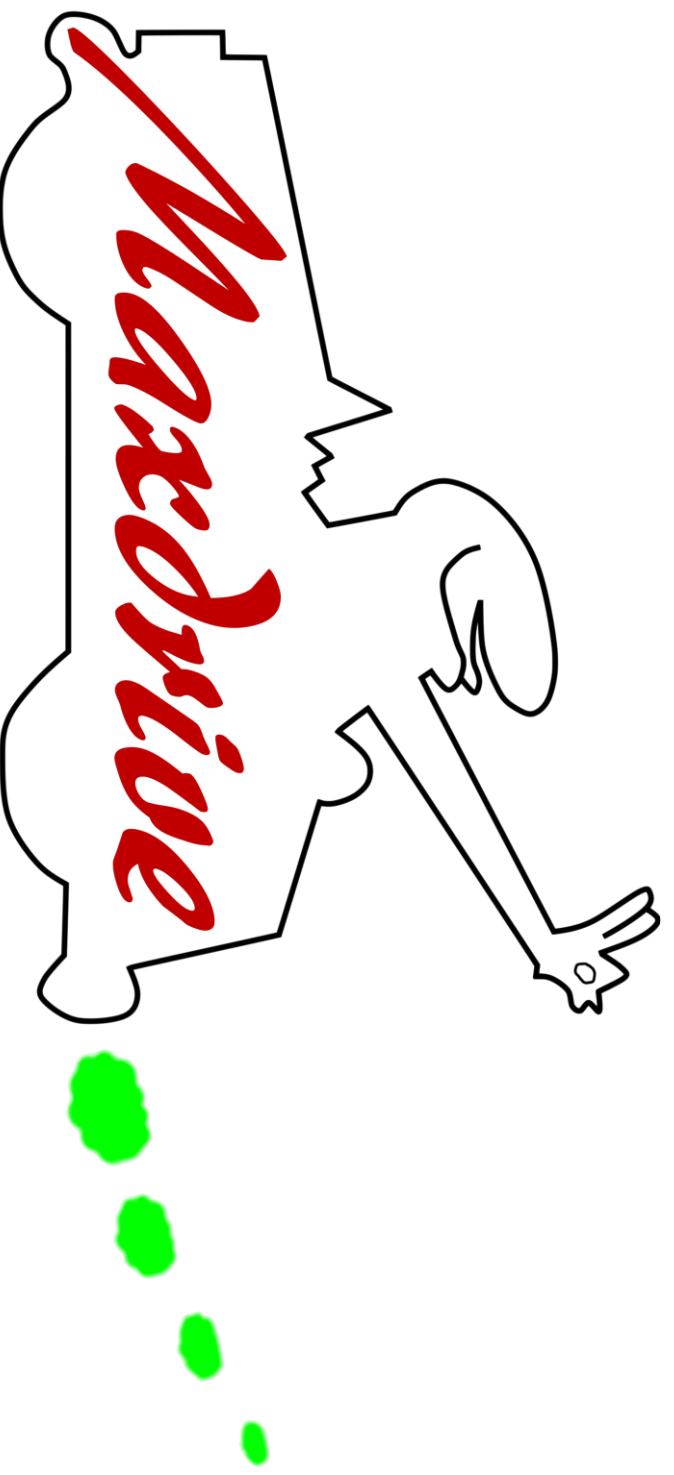
- ✓ 1 scooter 50 cm³ pour les formations AM
- ✓ 1 scooter électrique équivalent à 50 cm³ pour les formations AM
- ✓ 1 moto 125 cm³ Honda CB125F pour la formation A1
- ✓ 1 scooter électrique équivalent à 125 cm³ pour les formations A1
- ✓ 2 motos 698 cm³ Yamaha MT07 pour les formations A2 et A

Les véhicules 2 roues sont stationnés au n°1 de la rue du Château 54770 Bouxières-aux-Chênes (Figure 1).

Les premières leçons sont effectuées au départ de la piste située à l'aérodrome de Nancy-Tombaine (figure 2).

Lorsque le responsable du département deux-roues juge l'élève apte à débiter les leçons de circulations, les rendez-vous sont donnés au point de stationnement des véhicules (figure 1).

Pour les élèves qui ne disposent pas de moyen de déplacement, un ramassage peut être effectué par le moniteur devant l'agence de Saint-Max de l'auto-école MAXDRIVE 132 avenue Carnot 54130 SAINT-MAX (arrêt tramway Washington Foch).





Stationnement des deux-roues

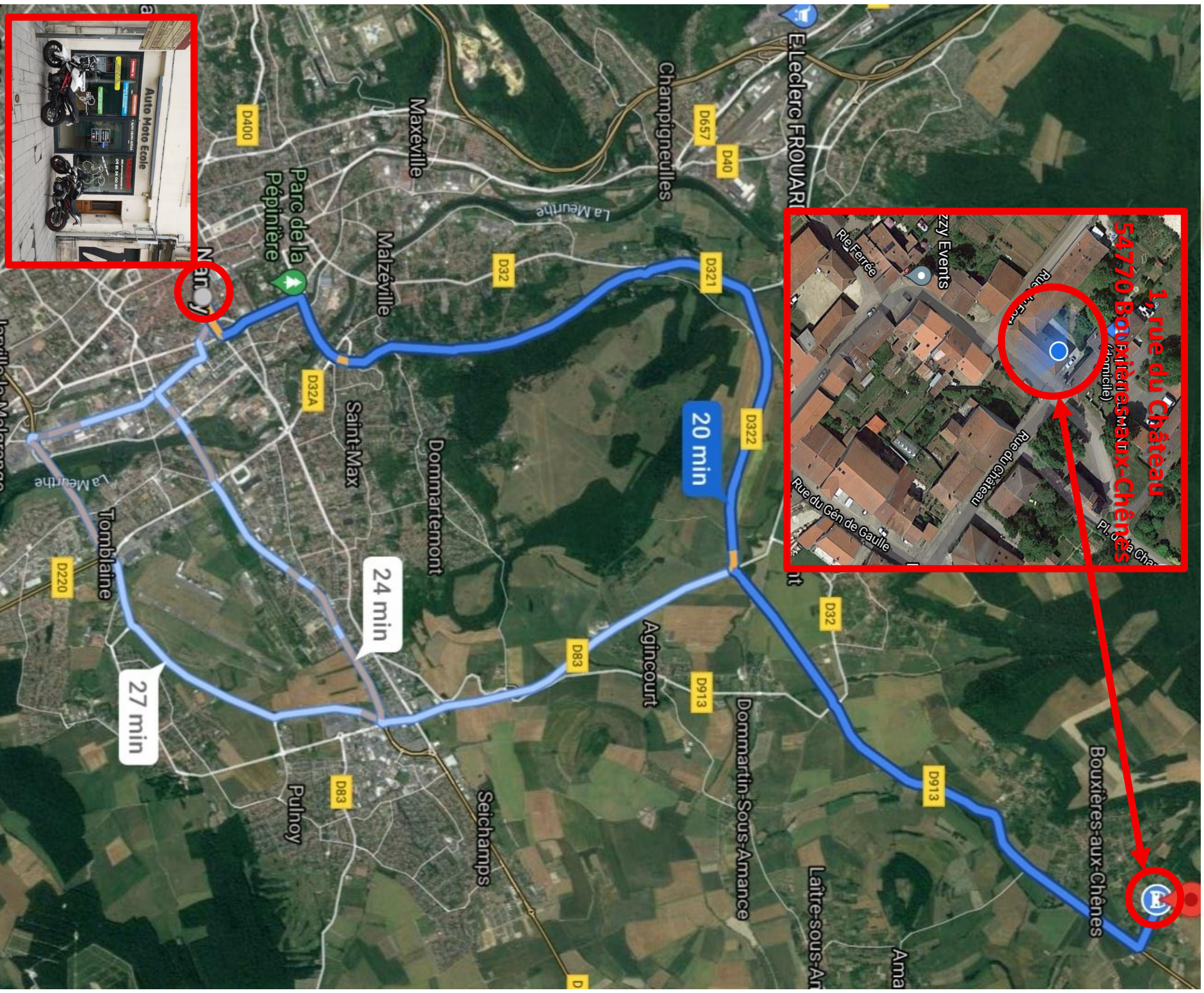
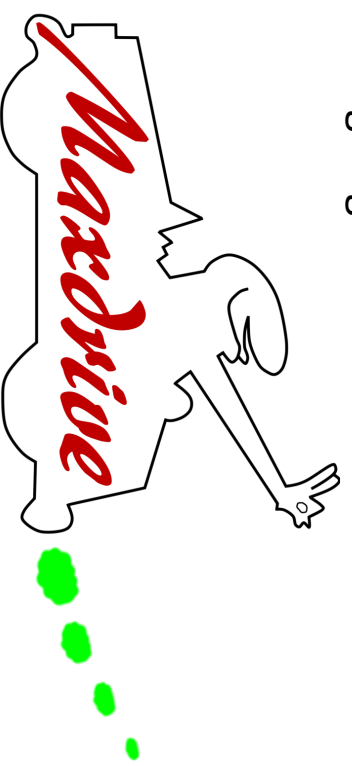


Figure 1 – Trajet de l'auto-école MAXDRIVE-CATHÉDRALE au garage deux-roues





Piste plateau deux-roues

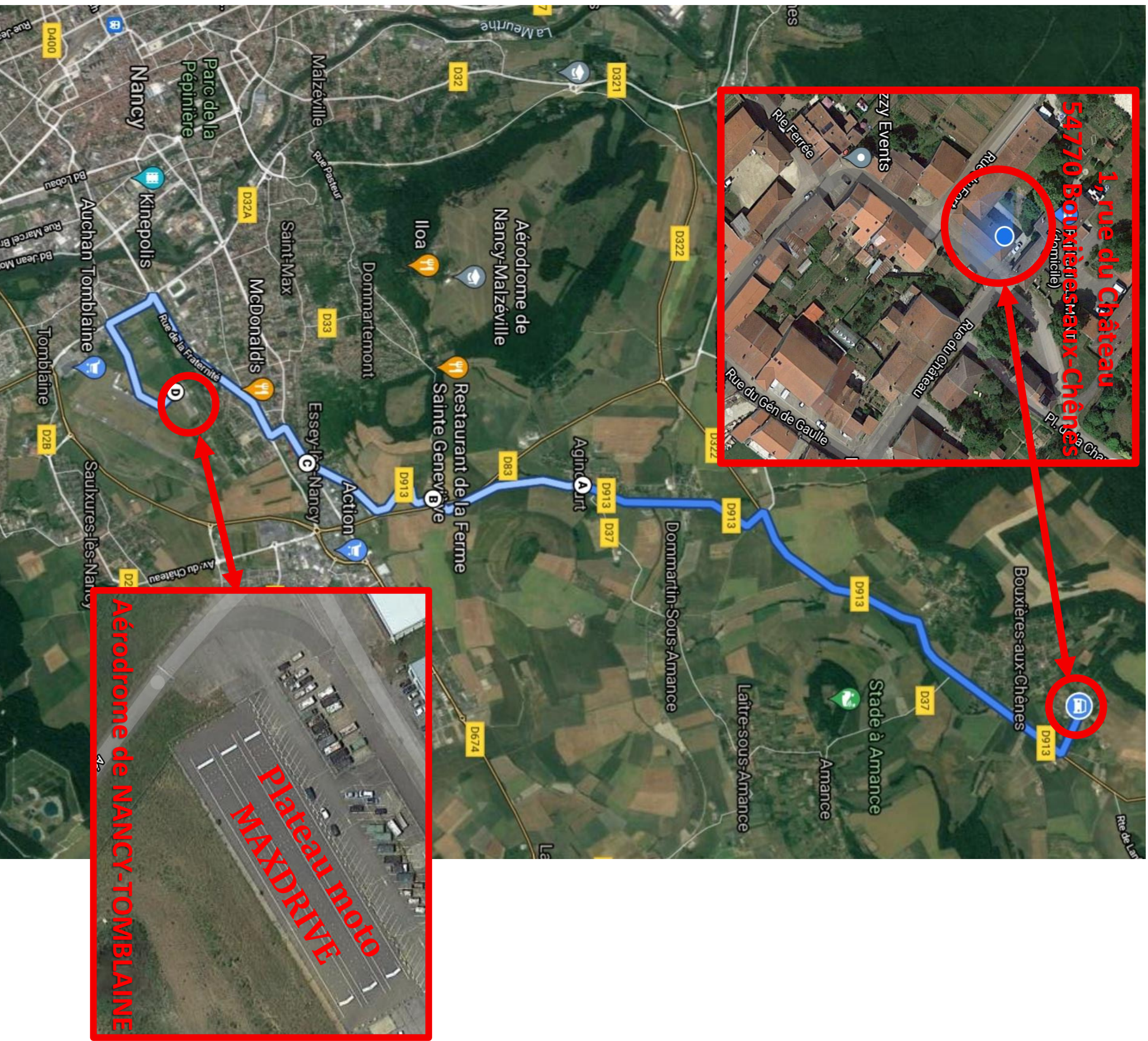


Figure 2 – Trajet du garage deux-roues à la piste plateau moto

